



Pour diffusion immédiate

### **Ré:Sonne propose un Tarif de musique de fond pour 2011**

**Toronto, le 17 juillet 2010** – Aujourd’hui, Ré:Sonne Société de Gestion de la Musique a annoncé que son projet de Tarif 3 de musique de fond pour 2011 a été déposé auprès de la Commission du droit d’auteur le 31 mars dernier.

Ce projet de tarif ne modifie pas les taux de redevances de musique de fond proposés par Ré:Sonne pour l’année 2010. Il comporte toutefois certaines modifications administratives, qui visent à rendre la gestion du tarif plus précise et plus efficace.

Des détails relatifs aux ajustements proposés peuvent être consultés en ligne au <http://cb-cda.gc.ca/tariffs-tarifs/proposed-proposes/music-musique-f.html>.

#### **Au sujet de Ré:Sonne**

Ré:Sonne Société de Gestion de la Musique est la société canadienne à but non lucratif dédié à obtenir une rémunération juste et équitable pour les artistes-interprètes et producteurs de disques pour leurs droits d’exécution. Au nom de ses membres, représentant des milliers d’artistes-interprètes et de producteurs de disques, Ré:Sonne émet des licences pour l’exécution de la musique enregistrée en public, la diffusion et les nouveaux médias. Tous les revenus ainsi générés sont répartis parmi les membres. Seuls les coûts réels sont retranchés. Créée en 1997 (sous l’acronyme SCGDV), ses organisations membres sont l’AFM, l’ACTRA RACS, Artistl, l’AVLA et la SOPROQ. Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour obtenir un complément d’information : [www.resonne.ca](http://www.resonne.ca).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Ré:Sonne  
Laura Spencer  
lspencer@resound.ca  
416-355-8320

Relations avec les médias  
Don Hogarth  
don@hogarthpr.com  
416-565-8920